

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

<b>L'an Deux Mil vingt quatre Le 08 Avril à 18h30</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>02 avril 2024</b>
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie.
<b>ABSENTS :</b> BELLEIL Thomas. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine.
<b>PROCURATIONS:</b> PERTUIS Martine à MOUSSEULT Philippe
<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme FORT Sylvette a été élue.

**OBJET : Bibliothèque – Devis charte graphique et petite signalétique**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le code de la commande publique,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans la continuité de l'évolution de la bibliothèque de Hautefort, il y a lieu de revoir le logo, de mettre en place une charte graphique et d'améliorer la visibilité extérieure tout en valorisant le lieu, les espaces et la signalétique.

Le nouveau logo aura pour vocation d'améliorer l'image de la bibliothèque et lui donner une identité visuelle, exactement comme pour la commune ou pour le Musée d'Histoire de la Médecine. L'objectif est de rendre la bibliothèque toujours plus attractive (notamment pour les jeunes) et de marquer les esprits visuellement. Il devra mettre la bibliothèque en phase avec son temps et la projeter vers l'avenir.

A cette fin, deux entreprises ont été sollicitées pour étudier à minima les besoins suivants :

- Conception graphique d'un nouveau logo
- Stratégie et identité de marque, charte graphique
- Création d'une signalétique en façade et aux abords de la bibliothèque
- Création d'une vitrophanie autour de la porte d'entrée

Il pourra par la suite être rajouté l'optimisation du compte Facebook et la création d'une page Instagram.

Deux propositions ont été reçues après sollicitation directe par la commune :

- Studio de création Com'Uniq pour un montant de 1380 € TTC (sans propositions d'options)
- Studio Bleu Mésange pour un montant de 1350 € TTC (avec propositions d'options)

**Le conseil municipal après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** le Studio Bleu Mésange pour un montant de base de 1350 € TTC avec propositions d'options,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.
  
- **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

HAUTEFORT le 09/04/2024  
LE MAIRE,  
Jean Louis PUJOLS

